Renard, et lèvent la séance, au cri de : Vive le Parti Ouvrier ! »

La réunion a été levée à 6 heures 10.

La fraude. — Les préposés des douanes, Martin et Valette, de service au « passage des Hautes » ont arrêté, dimanche matin, le nommé François, qui était porteur de tabac et d'allumettes de contrebande, le tout estimé à 2[illegible] francs.

En vente à la librairie du *Journal de Roubaix* : **Formulaire de Manipulations et d'Analyses Chimiques**, comprenant la plupart des préparations industrielles, mordants et corps auxiliaires servant en teinture, colorants minéraux pour la peinture et l'impression et un grand nombre de produits médicinaux et photographiques, etc., à l'usage des *Chimistes, Teinturiers, Pharmaciens, Industriels*, etc., par M. Auguste Béchin, professeur de chimie à l'Ecole Nationale des Arts industriels de Roubaix. Un vol. in-8 de 402 pages, élégamment cartonné, prix : *8 fr.* 39266 9071

BEURRE D'OOSTCAMP garanti pur à 3,60 le kilog

MAISON CENTRALE DE LA LAITERIE D'OOSTCAMP

A ROUBAIX, RUE DU BOIS, 13

— SUCCURSALES —

A ROUBAIX

Rue du Bois, 11. — Place de la Liberté, 2. — Rue Pierre-de-Roubaix, 15. — Rue Pierre-de-Roubaix, 38. — Place d'Amsterdam, Grand-Marché. — Rue Pétrée, 1. — Rue de l'Epeule, 188. — Rue de Fourmies, 15. — Rue de Lannoy, 121. — Boulevard de Strasbourg, 175. — Rue Cornelle, 7. — Rue Ma Campagne, 113. — Rue du Collège, 74 bis. — Rue de Carligny. — Rue de la Halle, 9. — Rue de la Gare, 2. — Rue de la Fraternité, 15. — Rue de la Fraternité, 15. — Rue de l'Alma, 12. — Rue de la Gare, 4. — Rue de la Fraternité, 15.

A TOURCOING

Rue de la Gare, 4. — Rue de la Fraternité, 15.

A CROIX

Rue de la Fraternité, 15.

A LILLE

Rue Royale, 19 et 27.

Exiger sur le papier la vignette d'Oostcamp sur les mottes de beurre la marque de la laiterie d'Oostcamp. 8793

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENTS

FABRICATION SUPÉRIEURE

MORENGOY Z, tapissier décorateur.

LILLE, 19 et 27, rue Royale, 19 et 27, LILLE

83805 — 3791

TOURCOING

Une conférence sur les Etats-Unis et le Canada à la Société de Géographie. Les membres de la Société de Géographie, toujours très assidus aux réunions, ont eu la bonne fortune d'entendre dimanche soir, de la bouche même de l'un de nos concitoyens, M. Félix Mulier, négociant, le récit d'un voyage aux Etats-Unis et au Canada.

M. Mulier a réclamé l'indulgence de l'auditoire en invoquant son inexpérience en matière de conférence publique. Il n'a pas eu besoin de cette indulgence, car il a su immédiatement captiver son public par une relation émaillée de fines observations, de détails pittoresques et de considérations très judicieuses.

Nous regrettons que le cadre restreint dont nous disposons ne nous permette pas de suivre notre voyageur dans les différentes étapes de son excursion : nous devons donc nous contenter d'un simple résumé.

Le conférencier a présenté sous une forme attrayante, en s'aidant de jolies projections à la lumière oxhydrique, la description de New-York, la grande cité américaine aux 1,500,000 habitants, de la belle ville de Philadelphie, de Washington avec son aspect d'élégance et de fraîcheur, de Boston, le centre intellectuel.

En passant par les chutes du Niagara, M. Mulier nous conduit au Canada; et il nous dépeint tout d'abord l'impression de satisfaction qu'il éprouve en

tuels des employés de commerce. La réunion a été très nombreuse.

Après l'exposé du bilan de l'exercice 1894, M. Finet, l'un des vice-présidents, a présenté un rapport dont voici les conclusions :

« En résumé notre bilan prouve que *La Mutuelle* a toujours suivi la voie de prospérité qu'elle a été heureuse de rencontrer dès le début.

» Dans ces conditions et bien que nous soyons satisfaits de la progression du nombre des sociétaires en 1894 (progression qui n'avait pas encore été atteinte depuis la fondation) nous ne nous expliquons pas que l'augmentation n'ait pas été plus sensible.

» En effet, que peut on craindre maintenant ?

» N'avons nous pas subi une expérience de onze années qui toutes ont été marquées par un progrès très appréciable ?

» N'avons-nous pas comme réserves et comme dépôts à la Caisse de Retraites réalisé des sommes très importantes et certainement au-dessus de toutes prévisions ?

» Il ne doit donc plus avoir d'hésitations puisqu'il n'y a plus d'alea.

» Nous savons que les bienfaits de la mutualité ont eu la peine à se faire apprécier dans le pays. Dans quelques années s'ouvrira pour nous la période des retraites et alors on fera connaître le but de notre société, et alors les conférences grossiront d'avoir laissé aussi longtemps et surtout d'avoir laissé passer l'âge réglementaire où le nombre de 27 nouveaux sociétaires reçu cette année nous consolide, et nous porte à croire que l'on en viendra à se rendre à l'évidence.

» Espérons aussi que la Mutuelle, mieux connue, mieux appréciée saurait continuer à rechercher de nombreuses demandes d'admission. »

La réunion s'est terminée par l'élection de trois membres sortants de la commission, et par l'admission de douze nouveaux membres.

Le vol de la rue Claire Lematre. M. F[illegible], comptable, demeurant rue Claire-Lematre, n° 2[illegible], qui était monté à sa chambre à coucher, vers neuf heures du soir, crut entendre, quelques minutes plus tard, un bruit au rez-de-chaussée : le calme s'étant établi presqu'aussitôt, il n'y prêta pas davantage attention.

En se levant, le matin, il constata qu'un châssis à guillotine était soulevé et qu'on avait ouvert, à l'aide de pesées, les volets qui n'étaient retenus que par un crochet peu solide.

Le tiroir d'un meuble du salon était tiré, et on y avait pris, parmi d'autres bijoux de plus grande valeur, un tour de cou, une paire de boucles d'oreilles et un collier, le tout en argent évalués à 86 fr.

M. Lenoble, commissaire du 1er arrondissement, a ouvert une enquête.

Communications

Association Amicale des Anciens Elèves de l'Institut Colbert. — Dans sa réunion générale du dimanche 27 janvier, l'Association Amicale des Anciens Elèves de l'Institut Colbert a procédé au renouvellement de sa commission.

Voici les noms de ses nouveaux membres : Président, Amand Wagnon ; vices-présidents, Louis Duhamel, *Hippolyte Faveur* ; secrétaire, Jacques Kupffert ; trésorier, Arthur Glorieux.

Commissaires : G. Boutry, A. Girardet, P. Scoby, P. Pesin, A. Cardon, H. Duforest.

La commission a l'honneur de rappeler aux personnes qui désirent faire partie de la société que les adhésions sont reçues à l'Ecole, siège de l'Association. A titre de renseignements, nous donnons ci-dessous les conditions et avantages de la société.

Conditions. — Sont : 1° Membres actifs, les anciens élèves de l'Institut qui paient une cotisation annuelle de 2 fr. ; 2° Membres honoraires, les personnes qui s'engagent à payer une cotisation de 5 fr. ; 3° Membres protecteurs, ceux qui font à la société des dons en argent ou en nature.

Avantages. — L'Association donne des secours et donnera des bons de famille pour ses membres protecteurs et honoraires.

Elle s'occupe de procurer un emploi aux Anciens élèves, moyennant leurs aptitudes.

GRAND POISSONNERIE ROUBAISIENNE

32, RUE NAVEAU-ROUBAIX, 32

— *COURS du Lundi 4 Février 1895* —

SAUMONS et TRUITES, 12 cent. le demi-gramme. Escargots aux fines herbes avec beurre et d'Espagne, 0,75 la douz. Salade 1,25 pour 2 personnes. Raie à la gelée 0,50 la portion.

Prix actuels		Prix précédents	
Lavarets extra	[illegible]	Cabillaud	0,70
Harengs frais	[illegible]	Maquereaux	[illegible]

NORD

Nos représentants au Parlement. — Voici comment se sont répartis samedi, les votes des députés du Nord et du Pas-de-Calais dans le scrutin sur le renvoi à un mois de l'interpellation de M. Viviani sur l'interpellation donnée par le gouvernement à la proposition additionnelle de M. l'abbé Lemire à la loi d'amnistie.

Tous les députés ont voté *pour*, sauf MM. Defontaine, Guesde, Jung et Lemire, qui ont voté *contre*.

MM. Dubois et Pierre Legrand se sont *abstenus*.

Absent par congé : M. Jonnart.

Par 351 voix contre 115, la Chambre a adopté.

EN PRISON

Ce qu'on va lire n'est point une fiction ; c'est une douloureuse histoire, qui s'est dénouée dans les murs d'une prison de Belgique.

***

Elle était étendue sur sa couchette de détenue, sa couchette si étroite et si dure, dans sa cellule si petite et si mélancolique. Son visage d'une pâleur de mort, ses mains presque diaphanes, jointes sur sa poitrine, eussent fait penser qu'elle avait quitté ce séjour de tristesse, si un léger mouvement n'eût trahi ses narines amincies, si une contraction douloureuse des sourcils n'eût dit, de loin en loin, qu'elle souffrait encore.

A côté d'elle, sur du escabeau se trouvait une autre jeune femme aux traits énergiques un peu rudes, au teint hâlé, aux larges mains calleuses, portant le triste uniforme des détenues.

Son regard restait fixé sur l'œil fermé de la malade, avec une expression de sombre résignation, parfois de colère, parfois l'éclairait soudain, s'allumait avec une expression indicible de douleur et de tendresse.

Tout à coup ses lèvres contractées murmurèrent, avec un sifflement de colère concentrée : « Il l'a tuée, le misérable ! » Ce n'était rien qu'un mot, mais la mourante avait entendu ; son œil s'en rouvrit.

Non, Marie, dit-elle, ne parlez pas ainsi de lui. Oh ! si au moins je pouvais le revoir !

Pauvre âme, murmura la garde malade, elle l'aime encore !...

***

Elle n'avait pas vingt-cinq ans, — et elle mourrait, de honte et de douleur. — Elle voyait dans son long rêve, à peine conscient, se dérouler les tableaux joyeux et les scènes de douleur des années écoulées.

Elle revoyait — il y avait trois ans de cela — le jour heureux où elle avait mis sa main dans la main de celui qu'elle aimait. Il était beau, elle le croyait bon, et elle le croyait vaillant. Il était de grande race, et il comptait parmi les nobles de l'Angleterre, son pays d'origine. Ils s'aimaient et leurs jours coulaient, dans l'allegresse d'un bonheur que rien ne semblait devoir ternir.

Puis une larme brillait à la paupière de la moribonde, car un sombre et douloureux tableau se déroulait devant son imagination fatiguée de revivre tant d'angoisses.

***

Elle était douloureuse, en effet, l'histoire de cette jeune femme, presque une enfant, qui mourait sur un lit de prison.

Elle n'avait connu, dans ses jeunes années, que les plaisirs et les jouissances de la richesse : les joies que donnent toutes les affections pures avaient monde son cœur. Depuis son mariage une lumière nouvelle avait éclairé le ciel de sa vie, toujours si serein. Elle aimait son mari, son mari l'aimait.

Et cependant, après quelques mois, sous l'aiguillon d'une ambition avait senti que quelque chose lui arrachait ce cœur qui ne vivait jusqu'alors que pour elle. Ces soirées, douces heures d'épanchement et de tranquille affection, étaient devenues pour elle des heures de solitude. Son mari, attiré par quelque aimant mystérieux, fuyait la paisible

Disant ces mots, il mettait dans la main tremblante de sa pauvre femme la parure volée.

Un violent coup de sonnette retentit.

— Vite, dit-il, vite ! Adieu.

Et il sortit comme un ouragan, gagna le jardin, escalada le mur et reprit sa course dans les ténèbres.

Les coups de sonnette se succédaient plus impatients, plus impérieux.

Les deux femmes, inconscientes, ne comprenant pas ce qui se passait, restaient fascinées. Enfin, machinalement, Blanche jeta la parure dans un tiroir de son secrétaire, et fit signe à la femme de chambre d'ouvrir.

Un moment plus tard, celle-ci remontait au salon suivie du commissaire de police. Poli mais froid.

— Madame, dit-il, votre mari vient d'entrer ici où est-il ?

Il est reparti, répondit la domestique, qui commençait à comprendre.

Et le bijou qu'il portait, il vous l'a laissé, madame.

La pauvre femme restait, l'œil effaré, défaillante sans pouvoir articuler une parole.

— Madame, votre trouble me dit que vous savez tout, et votre silence vous rend complice du vol !

Voleur ! mon Dieu !

Et elle s'évanouit.

Et l'héroïque servante, dans une inspiration sublime.

Non Monsieur, ce n'est pas à Madame, c'est moi qui l'ai remis la parure. Vous la trouverez là, dans ce tiroir.

Et s'élançant vers sa maîtresse évanouie, elle la releva dans ses bras robustes, et la déposa dans un fauteuil.

***

Elles étaient condamnées, toutes deux, pour complicité de vol et recel.

Blanche, frappée au cœur, n'avait pu résister au coup terrible. Bientôt une maladie de langueur avait clouée sur sa couche, et les jours s'écoulaient, douloureux, la conduisant lentement au tombeau.

L'humanité du directeur de la prison lui avait donné pour garde-malade sa dévouée Marie, qui ne vivait que pour adoucir les terribles souffrances de celle qu'elle n'avait pu sauver au prix de son honneur et de sa liberté. Son affection ingénieuse trouvait le moyen de procurer parfois quelque modeste consolation à la malade ; elle obtenait parfois une fleur, qui amenait un sourire — de reconnaissance bien plus que de satisfaction — sur les lèvres pâlies de la jeune femme... Et les jours s'écoulaient, lents et tristes, et la mort tant appelée, ne venait pas.

***

Depuis quelques jours les hôtes de la prison, si attentifs aux moindres événements de leur existence monotone, à tout ce qui semble un mouvement dans le monde sans vie où ils se trouvent, remarquaient un va-et-vient insolite. Plus fréquentes que de coutume étaient les visites sanitaires, plus fréquentes les inspections médicales.

Celles dont les cellules donnaient sur le long corridor conduisant à l'infirmerie, entendaient sans cesse les pas appesantis des infirmières portant des malades ; et ces pas retournaient pour revenir aussitôt, et retourner et revenir encore.

— Il semblait qu'un murmure passât dans l'atmosphère inerte de la prison, chuchotant : « maladie, contagion ».

— L'inquiétude régnait partout ; elle marquait de son empreinte les visages du personnel ; elle serrait le cœur des détenues, avec un mélange de vague satisfaction : le danger était encore une diversion, et c'était là comme un sourire au milieu de la menace.

Le choléra s'était déclaré, et frappait coup sur

Et il alignait sur la table douze cents francs en billets.

L'œil de Marie le foudroyait.

— Misérable ! s'écria-t-elle enfin ! C'est avec de l'argent que vous croyez acquitter votre dette ! Vous avez laissé mourir ma pauvre innocente dame dans une cellule de prison ! Et vous osez venir, aujourd'hui que la loi ne peut plus vous atteindre, m'offrir de l'argent, comme si l'argent pouvait racheter votre honte ?

Et sa main fébrile froissait les billets. Puis les lui jetant à la face :

— Allez — votre argent est infâme ! Je ne me souillerai pas en l'acceptant.

Et la tête fièrement rejetée en arrière, droite menaçante, de son bras étendu, elle lui montrait la porte.

Il s'enfuit éperdu, comme au jour où il avait commis l'acte infâme que deux innocentes victimes avaient si durement expié.

L'abbé MAURICE DE BAETS.

MARIAGES & ORDRES

Les amis et connaissances de la famille DEQUESNOY-BONNIN, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de part du décès de Madame Lucie CROCHON, décédée à Roubaix, le 3 février 1895, dans sa 74e année, administrée du Sacrement de l'Extrême-Onction, sont priés de vouloir considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi qui sera célébrée le mardi 5 courant, à 8 h. 1/2 aux Vigiles seront chantées le même jour, à 5 h., et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mercredi 6 courant, à 9 h. 1/2, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix.

Ensuite à la maison mortuaire, rue Bernard, 80.

Les amis et connaissances de la famille LEFRUN-RAVON, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de part du décès de Mademoiselle Maria LEFRUN, membre du Tiers-Ordre de Saint-François, décédée à Roubaix, le 2 février 1895, à l'âge de 44 ans et 6 mois, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mardi 5 courant, à 9 heures, en l'église Saint-Spulcre, à Roubaix. — L'ambulée à la maison mortuaire, rue de la Perche, 50.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 5 février 1895, à 9 heures, sur le repos de l'âme de Monsieur Santo D'AGOSTINI, propriétaire, veuf de Dame Maria DECANDIDO, décédé à Roubaix, le 27 décembre 1894, à l'âge de 43 ans administré des Sacrements de notre mère la Sainte Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

BIBLIOGRAPHIE

Les revendications ouvrières en France par M. A. Béchaux, professeur d'Economie politique à la Faculté libre de droit de Lille (1).

Les revendications ouvrières ? N'est-ce pas là la donnée principale de ce grand problème social, posé depuis longtemps déjà, mais dont la solution devient de plus en plus imminente. Or bien poser le problème n'est-ce pas contribuer puissamment à le résoudre ?

M. Béchaux, avec cette compétence et cette netteté d'esprit qui le distinguent, affronte franchement la difficulté. Il examine ces revendications ouvrières non en théoricien vague mais en économiste qui connaît toute l'importance de la méthode expérimentale et soit lucidement des faits soumis à son examen des déductions pratiques.

Aux sophismes de certaines écoles il oppose une formule précise : « Pour comprendre les revendications ouvrières, dit-il, il faut les étudier dans une « société » déterminée. Trois facteurs contribuent à former ce champ d'expérimentation. L'observateur doit porter son enquête : *le pays, le milieu, le moment* » Cette « société déterminée » que M. Béchaux a choisie, c'est la France.

SAISON D'HIVER

AUX

Fabriques Parisiennes

F. LANDAUER

16, Rue du Vieil-Abreuvoir, 16

ROUBAIX

Spécialité de

TROUSSEAUX ET LAYETTES

Immense assortiment de

Linge brodé et cousu à la main

Choix considérable d'articles « hautes nouveautés » pour enfants, en **Robes blanches et couleurs, Bouillettes, Pelisses et Robes de baptême, Chapeaux, Bonnets, Tabliers**, etc., etc.

BONNETERIE

RIDEAUX EN TOUS GENRES

CHEMISES pour hommes et jeunes gens, toutes tailles et sur mesure.

E[illegible] de TOILE des VOSGES

ET

LINGE DE TABLE

garantis à l'usage

Maison de confiance, reconnue depuis de nombreuses années pour ne vendre que des **articles soignés** et de **bonne qualité** à des conditions de bon marché exceptionnel.

GRAND CHOIX

d'Articles utiles pour cadeaux de fêtes

16, Rue du Vieil-Abreuvoir, 16, Roubaix

38962

TAPIS

VENTURES — LINOLÉUM

Tapis moquette jacquard pour salons, salles à manger, vestibules, escaliers, foyers, portières. **Spécialité de Carpettes** de tous styles. **Tapis de table** en peluche, soie, laine et coton. **Linoléum pour parquets et escaliers**, dans toutes les qualités.

TAPIS DE SMYRNE

Ouvrages d'agrément. **Broderies** *en tous genres*. **Tapisseries** *fantaisies et de style*. **Ameublements d'églises échantillonnés.** FOURNITURES *pour tous ouvrages*.

L. DECRAENE-MATHIEU

28, rue de la Gare, ROUBAIX